

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1302/2014
Date: 29 octobre 2014
Direction: Direction de la police et des affaires militaires
N° d'affaire: 2014.POM.637
Classification: non classifié

Police cantonale bernoise; contrat concernant le contrôle du stationnement en ville de Berne par l'entreprise GSD Gayret Security AG

Autorisation de dépenses; crédit d'engagement pluriannuel 2015-2019 (crédit d'objet)

1 Objet

Le présent arrêté porte sur un crédit d'engagement pluriannuel relatif au contrat concernant le contrôle du stationnement en ville de Berne par l'entreprise GSD Gayret Security AG.

2 Bases légales

- Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction de la police et des affaires militaires (ordonnance d'organisation POM, OO POM; RSB 152.221.141), articles 1 et 8
- Loi du 8 juin 1997 sur la police (LPol; RSB 551.1), articles 1, alinéa 1, lettre d, 2, 7 et 8
- Ordonnance du 17 octobre 2007 sur la police (OPol; RSB 551.111), article 3, alinéa 2
- Loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP; RSB 620.0), articles 47, 48, alinéa 1, lettre a, 49, 50, alinéa 3, et 52
- Ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP; RSB 621.1), articles 146, 148, 151 et 152

3 Nature et qualification juridique de la dépense

Dépense périodique nouvelle (art. 47 et 48, al. 1, lit. a LFP)

4 Montant déterminant

Crédit déterminant (TVA incluse)

535 000 CHF

Clause de renchérissement à compter du 1^{er} janvier 2018: le prix se fonde sur l'indice national des prix à la consommation (base de décembre 2005 = 100 points), de 103,6 points. À partir du 1^{er} janvier 2018, l'entreprise Gayret Security AG peut exiger une adaptation des prix convenus, pour autant qu'en juillet 2017, l'indice ait augmenté de deux points par rapport à l'indice de départ.



5 Nature du crédit / compte / groupe de produits / exercice

Crédit d'objet; crédit d'engagement pluriannuel 2015-2019

Groupe de produits 06.02.9100 Police

4610 318000 Prestations de tiers

Le crédit est inscrit au budget 2015 et au plan intégré mission-financement 2016-2018 de la Police cantonale bernoise, sous le groupe de produits 06.02.9100 Police, centre de coûts Commandement.

6 Coûts induits

Aucun

7 Référendum financier

Le présent arrêté est soumis à la votation facultative. Il sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier:

Auer



Au Grand Conseil